



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 06/03/2023

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15	<p>L'an deux mille vingt-trois, le lundi 6 mars, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le lundi 27 février 2023, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.</p> <p>Présents :</p> <p>Gérard Dèque, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Laurent Poncet, Sandrine Boillot, Bénédicte Lavier, Marlène Benoît, Gaël Marandin, Samuel Péridy, Francis Meuterlos, Nicolas Métivier, Florence Collino.</p> <p>Excusés : Hervé Lacroix, Thierry Rolland.</p> <p>Absent : Estelle Remacle.</p> <p>Pouvoirs : Thierry Rolland à Florence Collino, Hervé Lacroix à Sandrine Boillot.</p> <p>Secrétaire : Alicia Berthier-Derose.</p>
Nombre de membres en exercice : 15	
Nombre de Conseillers Présents : 12	
Nombre de Conseillers représentés : 2	
Début de séance : 20h30	
Fin de séance : 22h57	

Demandes de subventions des associations / COMITÉ DES FÊTES

CONVOCATION
LE 27 02 2023

Marlène Benoît et Laurent Poncet quittent la salle lors du vote de la subvention au comité des fêtes, ils ne participent pas au vote.

AFFICHAGE LE

21 MARS 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés soit 12 voix :
- approuve le versement d'une subvention de 3000 € au comité des fêtes
- autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE

